



juin
2019 n°16

SOMMAIRE

Edito	2
L'écho des commissions	3 à 9
Agriculture	10 à 12
ABC	13
Communauté de communes	14
Vie associative	15 à 21
Agenda	22
État civil	23

Mes chers concitoyens,

Après bientôt 6 ans aux rênes de la commune, je viens vous faire part des quelques réflexions qui me viennent à l'esprit lorsque je me retourne sur le chemin parcouru. J'éprouve d'abord une grande satisfaction personnelle pour l'expérience acquise, pour les contacts noués avec vous et pour les projets que j'ai pu mener avec l'équipe municipale.

La confiance et la sérénité permettent de résoudre bien des difficultés et d'aboutir à des solutions satisfaisantes au regard de l'intérêt général. La seconde pensée qui me vient, c'est qu'il faut beaucoup de modestie et de lucidité pour voir ce qui reste à faire ! Après quelques belles réalisations qui ont déjà vu le jour – l'aire de jeu « Le City stade », le cabinet médical, l'ESCALE et la médiathèque, les aménagements urbains (la RD11, le stade), les cheminements piétons et la Voie verte – nous allons finaliser le Plan Local d'Urbanisme à l'automne, un travail d'envergure ; il va nous permettre de garder la maîtrise de notre urbanisme sur la commune et de mieux défendre nos choix devant les institutions départementales et nationales. Quant à la future station d'épuration, le projet étant abouti et les subventions en cours d'obtention, elle sera pleinement réalisée en 2020. Ces travaux sont coûteux certes, mais nous interpellons les pouvoirs publics pour obtenir le maximum de subventions. Par ailleurs le transfert de la compétence eau et assainisse-



ment étant prévu pour 2026, au plus tard, nous serons en bonne position dans l'agenda intercommunal. Autre projet qui, je l'espère, apportera de l'oxygène à notre commune dès 2020 : la réhabilitation de la « salle Ferrier » en Centre d'interprétation des Cévennes méridionales « 3 Vallées », d'ores et déjà subventionné à 80 %, ce qui est un record dans la conjoncture actuelle. Merci d'ailleurs à tous nos partenaires institutionnels et associatifs, y compris suménois, qui nous ont fait confiance dans ce projet. Ce lieu emblématique, situé au centre du village, bien connu des Suménois, revitalisera le village, en lien avec la Voie verte et permettra la valorisation de notre réseau de sentiers de randonnée, ce qui apportera un véritable plus à notre territoire. La population se renouvelle, l'activité évolue, mais ce qui fait à mon avis le charme de Sumène, c'est que notre village garde son authenticité tout en prenant le virage de la modernité et de la diversité. En témoigne la belle activité de nos associations. Je vous souhaite d'en profiter pleinement cet été !

Jérôme Morali, maire

SERGE ROUZIES

Après un long combat contre la maladie, Serge Rouzies nous a quittés le samedi 11 mai.

Connu de tous les Suménois au travers de sa mission de Responsable des Services techniques de la commune, il était au service de la population depuis 39 ans et a accompli cette tâche avec beaucoup d'application, de sens du devoir et de disponibilité. Jamais avare de son temps, on pouvait même faire appel à lui le week-end, il répondait toujours présent.

Passionné de rallye, il était aussi un « copain d'abord » et appréciait les festivités du village.

Ces dernières années ont été très dures pour lui, il avait perdu ses parents, Marceau et Raymonde, sa compagne Monique. Heureusement il était très entouré de ses sœurs, Françoise et Marie-Annick, de son frère Vincent, de ses nièces, neveux et amis.

Merci Serge ! Les élus, anciens élus, collègues de travail et retraités, ainsi que toute la population de ton village que tu aimais tant.





COMMISSION VIE SOCIALE

|> LA MÉDIATHÈQUE

Elle reçoit un franc succès depuis son ouverture ; nous frôlons les 300 inscriptions, ce qui est un très bon score dans le domaine. Les bénévoles sont maintenant bien rodés au fonctionnement. Elles trouvent plaisir à accueillir les visiteurs, que ce soit pour les aider dans leurs choix ou faire un brin de causerie ! Beaucoup d'enfants sont déjà familiers des lieux, certains y passent de bons moments, à fureter parmi les rayons pour découvrir leur « coup de coeur », ou à venir jouer en famille.

L'équipe prépare diverses animations pour l'été et la rentrée, dont une soirée JEUX ados et adultes le 14 juin, avec l'association Les Ludopathes de St Bo. Suivez les affiches, le site internet escalesumene.fr ou la page facebook [lescalesumene](https://www.facebook.com/lescalesumene) !

Et une surprise attendra les enfants dans le parc Lucie Aubrac (derrière la mairie) après l'école le vendredi !

Rappelons que l'inscription à la médiathèque et la participation aux animations sont gratuites.

|> LES SERVICES DE L'ESCALE

Avec la dématérialisation (quel vilain mot !) grandissante des démarches administratives, le recours à l'accompagnement internet est de plus en plus fréquent. Grâce à la compétence de la responsable et à l'aide de notre volontaire en service civique, de nombreuses demandes, pas toujours faciles à remplir quand on est seul – même si on dispose d'un ordinateur – aboutissent plus facilement et rapidement, ceci en tout confidentialité, bien sûr. Dernièrement plusieurs personnes sont venues demander de l'aide pour effectuer la déclaration des revenus, qui ne sera d'ailleurs bientôt plus faisable sur papier. Cette nécessaire mise en œuvre de moyens communaux pour remédier au départ des services publics est éminemment regrettable et nous discutons avec les pouvoirs publics pour essayer d'obtenir des compensations. Malheureusement, nous assistons plutôt à une aggravation de la tendance ; en témoigne la disparition prochaine de notre gendarmerie.

|> AMÉNAGEMENTS

L'étage supérieur de l'ancienne mairie vient d'être rénové pour permettre d'accueillir éventuellement un remplaçant ou un collaborateur du médecin ; cet espace aménagé en studio pourra aussi être utilisé par les acteurs de santé de Sumène pour des réunions de concertation.

En prévision de la mauvaise saison, un sas d'entrée servant d'abri sera construit devant la porte.

|> ACTIVITÉS

Des ateliers gratuits d'entraînement de la « MEMOIRE », destinés aux séniors, se déroulent tous les mardi après-midi du mois de juin, ils continueront en septembre pour 4 séances complémentaires. Sous la conduite d'animatrices très sympathiques, formées et agréées par la CPAM, les participantes (et les messieurs, où sont-ils, au fait ?) exercent leurs méninges grâce à toutes sortes de jeux et devinettes ; le tout dans une ambiance décontractée, et sans obligation de résultats ! Il reste quelques places...



CONSTERNANT

TRISTE INFO DE L'HÔPITAL DE LA FAUNE SAUVAGE

« La Buse Variable mâle arrivée recueillie à Sumène le 31 mai avec une fracture de l'aile (Radius Ulna) et 2 plombs résiduels (tête et aile) le 31 mai, est décédée ce dimanche matin 2 juin.

Poumons transpercés, hémorragiques et infectés suites de son tir illégal.

Destruction d'espèce protégée avérée. »



COMMISSION FINANCES

|> BUDGET GÉNÉRAL 2019

Le total des dépenses est inscrit à 1 404 630€ comprenant :

Charges :

Énergie, carburants, fournitures, entretien, réparations voiries, cérémonies, honoraires, etc.) ; 213 000€

Autres charges

Indemnités élus : 42 000€

SDISS 58 500€

contributions SMEG, SIVU, Agent DOS) etc. 79 000€

Total 776 130€

Personnel (un agent a été pris pour le Service du SPANC 4 jours/mois) 571 500€

Associations 26 000€

Intérêts d'emprunt 31 000€

En recettes

Produits des services 73 000€

Impôts et taxes 597 000€

Dotations de l'Etat et Département 508 000€

Revenus des immeubles 12 000€

Autres : 1 001€

Excédent de fonctionnement 213 629€

INVESTISSEMENT :

Fonctionnement de l'Escale sur les subventions prises à 50%, l'achat d'une imprimante et d'un vidéoprojecteur. Le changement de la porte d'entrée pour 2 988€ TTC qui sera davantage isolante et sécurisée.

Centre médical, l'installation d'un sas d'entrée en aluminium vitré permettant d'isoler la salle d'attente et d'abriter l'hiver (devis 8 850€). L'aménagement du 1^{er} étage utilisable pour un remplaçant médecin ainsi que pour les acteurs de santé (réalisé pour 9 400€).

Salle du Diguédan, réfection de la peinture de la cuisine (devis 3 500€).

Mairie : habillage de l'ascenseur de la mairie par un trompe l'œil qui sera réalisé par le gagnant du concours Dominique Reverdy.

Stade : installation de barrières de sécurité. (inclus dans l'opération globale de 36 400€ subventionnés).

Halle des sports : reprise de l'étanchéité de la toiture (devis 5 500€) ; rénovation des vestiaires peinture plafond et faïences douches (12 000€).

Élagage sur l'ensemble de la commune (6 890€) ;

Ecole St Joseph : aménagement d'un stationnement ;

Aménagement du parking de la Coste : terrassement, création d'un pont, murs, mobilier urbain et signalétique. L'avant-projet a été réalisé par Delphine Mabillet architecte. Le dossier a été confié à l'Agence technique du Gard, qui va réaliser l'étude technique du pont et voir le subventionnement possible.

Accessibilité de la Salle du Passit : création d'une rampe d'accès (8 283€) et d'un WC PMR ; réagréage de la scène.

Le Centre d'interprétation « 3 Vallées » (réhabilitation de la Salle Ferrier, scénographie et sentiers d'interprétation) : pour 559 888€ et 108 000€ TVA (à récupérer (compensés par 445 000€ de subventions)

VOIRIE

- **Descente du plateau de la Gare** : en cours de réalisation ; pose de barrières bois Entp.UFV (2 815€).

- **Montée vers la Gare** : à droite, continuer le cheminement béton piéton jusqu'au plateau ; côté gauche le cheminement et places de parking aux HLM. (Entp T. Delpuech : 9 480€ ht)

- **Chemin de la Fregère** (6 804€)

- **Rue des Marchands** (8 460€)

- **Rue des Fossés** (3 520€)

- Route du hameau de **Cézas** (environ 8 000€).

Un emprunt de 286 000€ permettant une trésorerie de roulement a été voté sur 15 ans ; mensualités de 22 000€ l'an au taux d'1,82%

*Pascale Castanier, Commission
Economie/Finances*

LES TAUX D'IMPOSITION ONT ÉTÉ VOTÉS

ET MAINTENUS À :

9,96% TAXE D'HABITATION ;

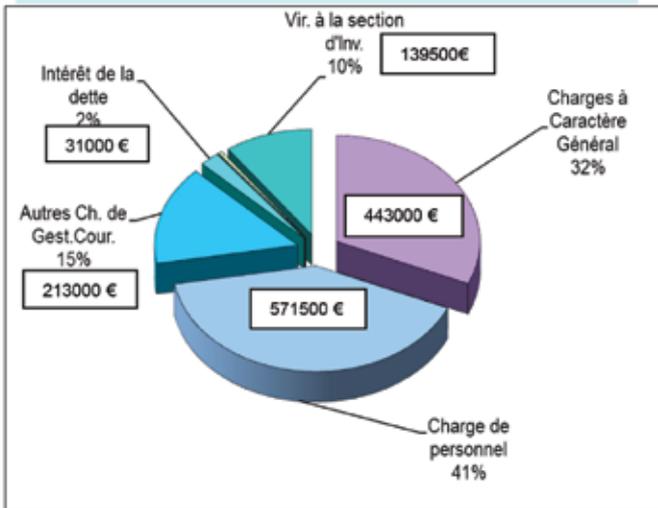
15,85% TAXE FONCIÈRE ;

38,12% TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE.

BUDGET MAIRIE 2019

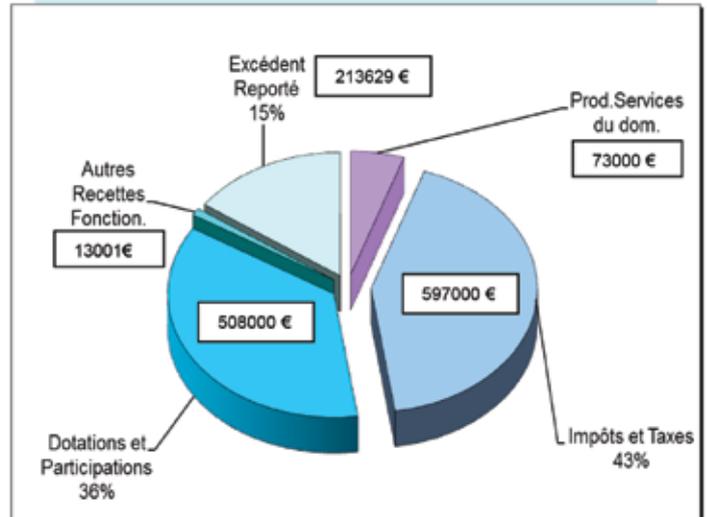
Fonctionnement : 1 404 630€

Dépenses de fonctionnement



Les charges générales correspondent aux achats divers : électricité, petit équipement, fourniture de bureau, entretien des bâtiments et du matériel ... Les charges de personnel correspondent à la rémunération des agents de la commune, y compris les charges sociales sur ces salaires. Les charges de gestion courante couvrent les participations versées aux divers syndicats intercommunaux ainsi que les subventions aux associations. Les charges financières représentent les intérêts payés pour les emprunts en cours. Enfin le virement à la section d'investissement représente ce que la commune dégage pour investir.

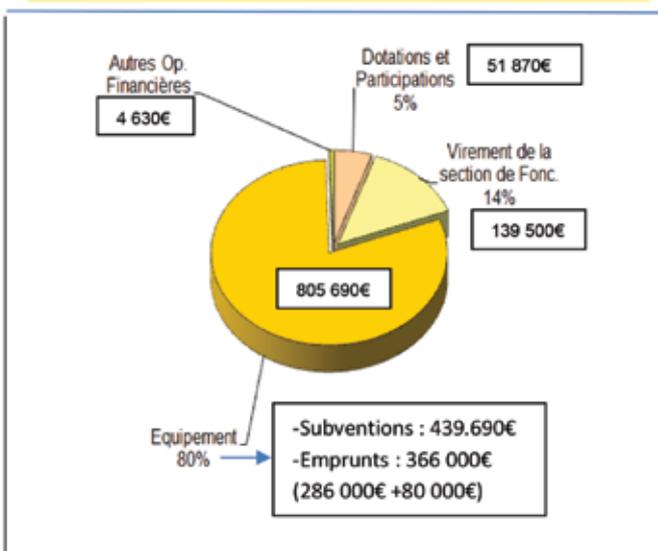
Recettes de fonctionnement



Les impôts correspondent aux trois taxes (taxe foncière bâtie, non bâtie et taxe d'habitation), ainsi que la taxe sur l'électricité et les droits de mutations. Les dotations et participations correspondent principalement à des dotations de l'Etat et du Département.

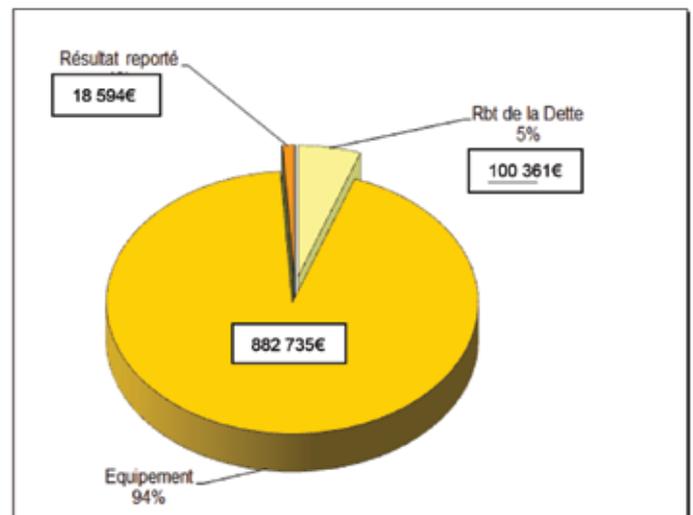
Investissement : 1 001 690€

Recettes d'investissement



Les recettes d'investissement comprennent les recours à l'emprunt (366 000 € en 2019), les subventions de l'Etat, de la Région, du Département (439.690 €), le virement de la section de fonctionnement (139.500€).

Dépenses d'investissement



Les dépenses d'investissement budgétées se répartissent en deux groupes principaux :
 Le remboursement du capital des emprunts 100.361€
 Les travaux et les acquisitions mobilières et immobilières, voirie, fin travaux médiathèque, réhabilitation ancienne filature, PLU, ...

DERNIÈRES NOUVELLES DE LA STEP

L'examen de notre dossier pour l'attribution des subventions du département et de l'agence de l'eau aura lieu début juillet. Nous sommes maintenant dans la dernière ligne droite et il me paraît important de rappeler, une dernière fois, l'historique et la démarche qui nous ont guidés et contraints au choix d'aujourd'hui. Une réunion publique a eu lieu dernièrement et, en substance, il y a été dit ce qui suit.

Lorsque nous avons repris ce projet initié par la précédente municipalité, il était scindé en deux phases. Une première phase de remplacement des lits de séchage d'origine par une presse à vis qui devait améliorer le taux de récupération des boues, puisque les lits avaient été jugés sous-dimensionnés dans le schéma directeur d'assainissement. Une deuxième phase prévoyait la reconstruction des autres ouvrages de la station en gardant le même procédé : les boues activées.

Il nous a paru important, avant d'engager la phase 1 des travaux, de considérer le projet dans son ensemble et non pas fractionné en deux phases. En effet, les performances d'une station d'épuration résultent principalement d'une bonne adéquation entre les procédés de la file eau et de la file boues. Nous avons pu bénéficier de l'avis d'un expert qui, après analyse de prélèvements, nous a affirmé que les dysfonctionnements de notre step actuelle étaient dus à une sous-charge chronique.

En effet, notre réseau est encore majoritairement unitaire (60%) et les volumes d'eaux de pluies qui arrivent en tête de station peuvent atteindre 1500 m³/jour pour une capacité maximale de la station de 500 m³/jour, alors que le volume d'eaux usées strictes a été évalué à environ 100 m³/jour dans le schéma directeur. Ainsi, pour une pluie moyenne, ces surcharges hydrauliques rincent littéralement les bassins, et les boues partent à la rivière, entraînant avec elles les bactéries indispensables au traitement. Il faut ensuite attendre plusieurs jours pour que les bactéries réensemencent suffisamment ces bassins et que le traitement retrouve son efficacité. Cet état de fait est confirmé aujourd'hui par l'entreprise que nous avons missionnée pour la gestion des boues. Après une période de pluie, la concentration des boues n'est pas suffisante pour intervenir avec la benne filtrante, démontrant ainsi que le problème n'est pas dû au sous-dimensionnement des lits de séchage mais aux surcharges hydrauliques. Les mêmes procédés donnant les mêmes résultats, ce premier projet d'un coût total estimé à 1,55 M€HT, même surdimensionné à 1500 EH (Equivalent Habitant), ne nous garantissait pas un traitement efficace avant la mise en séparatif complète de notre réseau.

Devant ce constat, nous avons étudié l'alternative des « disques biologiques + lits de clarification et séchage plantés de roseaux ». Dans ce procédé, les bactéries se fixent sur des disques en matériau composite qui tournent

dans l'effluent. De ce fait, ce procédé est bien plus tolérant aux surcharges hydrauliques et a de très bonnes performances épuratoires lorsqu'il est couplé à des lits plantés de roseaux. Pour une capacité de 1200 EH, les disques biologiques et les lits plantés de roseaux pouvaient s'implanter sur le site actuel en conservant les anciens ouvrages en fonctionnement pendant les travaux et ceci pour un coût estimé à 1,85 M€HT.

Pour ce deuxième projet comme pour le premier, le site actuel de la station avait deux contraintes majeures. La première concernait la distance à la première habitation inférieure à 100m, qui nécessitait une dérogation de la DDTM30 et de l'ARS. La deuxième concernait le fait que le terrain est en zone inondable avec un aléa fort. En effet, une étude hydraulique a été faite qui montre que la cote centennale, qui correspond à l'inondation du 30 Septembre 1958, est à 2m60 au-dessus du terrain naturel.

Pour espérer obtenir une dérogation de la DDTM30, puisque la construction d'une station d'épuration est interdite en zone inondable, les ouvrages devaient être surélevés au-dessus de la cote centennale, soit à plus de 2m60, pour éviter la submersion. Y compris pour les lits plantés de roseaux qui devaient être construits dans des caissons en béton étanche, devenant de ce fait quasiment inexploitable (curage des lits et inspection hebdomadaire) avec des moyens classiques.

De plus, la DDTM30 nous demandait une compensation des ouvrages, cote pour cote et volume pour volume, ce qui nécessitait le rachat d'une parcelle agricole exploitée de 4000 m², directement à l'amont du projet, et des travaux pour baisser de 1m le terrain sur toute cette surface, entraînant un surcoût de 300 000€. L'ancienne municipalité avait dû négocier deux ans pour racheter 1000 m² de cette même parcelle au propriétaire. Les études pour calculer la surépaisseur des parois des ouvrages pour résister à la crue ont été faites mais n'ont pas été chiffrées.

Une étude géotechnique et trois forages ont montré que le sol, composé jusqu'à au moins 6 m de profondeur d'alluvions, perdait toute portance lorsqu'il était saturé d'eau. Ce qui explique probablement le léger affaissement du clarificateur actuel, et qui aurait nécessité l'ancrage des ouvrages les plus lourds dans le substrat rocheux au moyen de pieux géotechniques. Un forage du BRGM, réalisé dans les années 60 sur ce site, trouve ce substrat rocheux à 18 mètres ! Enfin, en considérant la scierie et son stockage de troncs juste à l'amont du site et la forme du lit majeur de la rivière qui se resserre brutalement juste au droit de la station actuelle, et donc facteur de turbulences en cas de crue, nous avons été obligés de constater qu'il n'y avait pas d'emplacement plus dangereux dans Sumène pour construire une station d'épuration, pour un coût qui dépasserait les 2,2 M€HT.

Devant cette impossibilité, nous avons missionné le SATAC





pour remettre tout à plat et inventorier de nouveau toutes les solutions possibles, sur trois sites potentiels et d'autres s'ils existaient. 8 scénarii différents ont été projetés avec une estimation chiffrée de leurs coûts d'investissement et de fonctionnement. Nous avons décidé d'éliminer trois projets totalement inscrits en zone inondable et/ou à boues activées et de classer les cinq restant par coût.

Le premier projet step de cette liste, qui était le moins onéreux, n'en était pas un puisqu'il proposait un raccordement à la step de Ganges, distante de 6 km. Nous avons rencontré la commission eau et assainissement de la commune de Ganges et après discussion, il s'est avéré que ce projet ne pouvait se faire en l'état, principalement parce qu'il compromettrait l'augmentation prévue de la population Gangeoise, inscrite dans le PLU à l'horizon 2030, en saturant la step de Ganges, et que nos surcharges hydrauliques en temps de pluie pourraient en perturber le fonctionnement.

Avant de missionner un bureau d'études sur le deuxième projet - en terme de coût - de cette liste, nous avons engagé des études topographiques et géo-techniques pour valider au mieux sa faisabilité.

Le bureau d'études a ensuite été choisi et le dossier Loi sur l'eau qui est déposé aujourd'hui n'a pas relevé d'impossibilités techniques ou réglementaires. Le procédé est techniquement simple en maintenance et il est recommandé par le schéma départemental de gestion des boues de stations d'épuration parce qu'il réduit les volumes de boues à la source, d'un facteur deux à trois par rapport à d'autres procédés.

Il a néanmoins deux inconvénients, son coût d'investissement, estimé aujourd'hui à 2,4 M€HT et son coût en énergie, dans les premières années de fonctionnement, pour refouler des volumes superflus tant que nous n'aurons pas mis notre réseau en séparatif.

Si le coût d'un tel investissement est difficilement supportable pour le budget d'une petite commune rurale, la politique de subvention du département et de l'agence de l'eau atténuée ce handicap par un bonus de subvention pour les communes en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale). Mais, pour Sumène, nous subissons un deuxième handicap lié à notre topographie. C'est bien notre classement en zone moyenne montagne qui implique des surcoûts à ces équipements, par des espaces disponibles réduits, des crues rapides et d'amplitude importante qui augmentent le risque et qui oblige aujourd'hui à construire hors zone inondable, en rachetant des terrains, en créant de nouveaux accès et en construisant des postes de relevage de forte capacité, en relation avec la topographie.

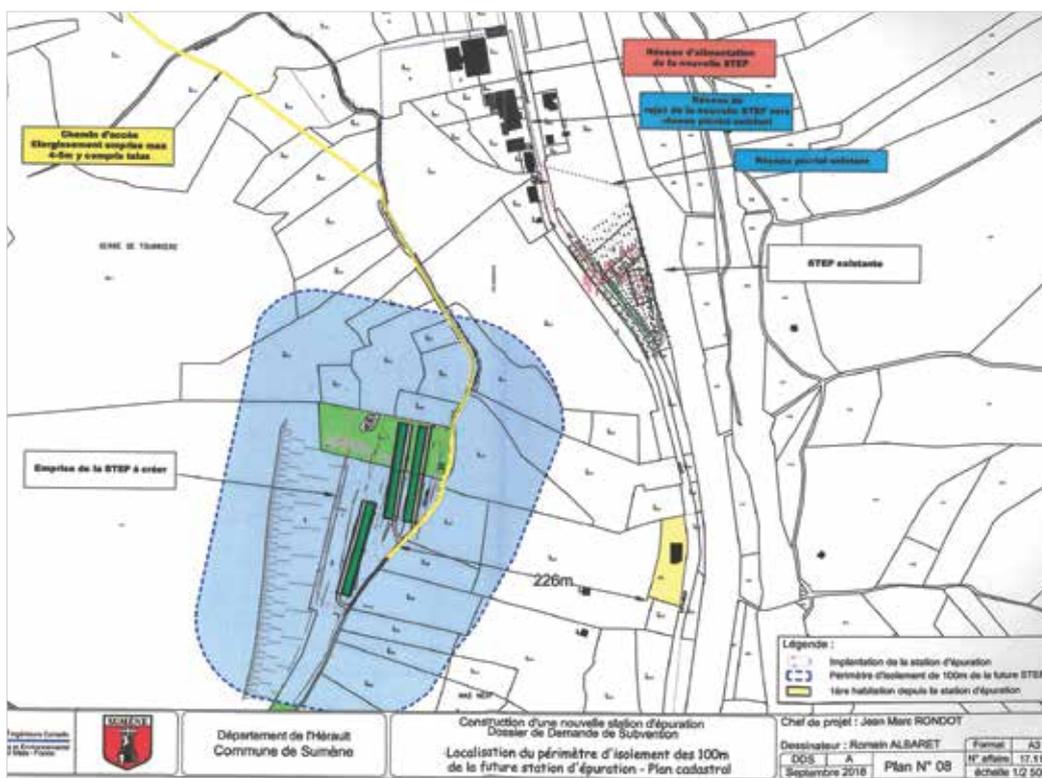
Si, pour une capacité de 1200 EH, un plafonnement à 1,4 M€HT paraît cohérent pour une commune en plaine, il entraîne un reste à charge, dans le cadre de notre projet, difficilement soutenable par notre petit budget. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé que ce plafonnement ne nous soit pas appliqué et que soit prise en compte notre inscription en zone de moyenne montagne.

Nous voterons prochainement une augmentation du m³ d'eau assaini, pour passer de 0,81€H.T/m³ à plus de 1€H.T/m³, seuil obligatoire pour prétendre aux subventions, mais cela ne suffira pas et nous serons contraints de contracter un emprunt conséquent. Nous ne pourrions compter, alors, que sur le reversement de la TVA et des subventions, à partir de 2021, pour financer les travaux de mise en séparatif indispensables à la réduction de la facture énergétique, ainsi que le projet d'assainissement collectif de Pont-d'Hérault, qui reste un point noir de pollution dans l'Hérault, ce que l'Agence de l'Eau et l'ARS nous rappellent régulièrement. A Sumène, le prix du m³ d'eau n'a pas augmenté depuis dix ans, dans l'attente du chiffrage

du projet de nouvelle station d'épuration déposé aujourd'hui.

La compétence « eau et assainissement » devra être transférée à la communauté de communes, au plus tard en 2026. Si les subventions qui nous seront allouées sont suffisantes, nous pourrions réaliser les principaux travaux nécessaires pour avoir un système d'assainissement opérant et efficace pour les trente prochaines années.

Ceci, au prix d'une augmentation raisonnable puisque nous n'aurons pas besoin de conserver une capacité d'investissement importante lorsque notre budget sera absorbé par la communauté de communes.



Richard Leprovost

COMMISSION URBANISME

Concernant la voirie : après validation des devis, les travaux vont se réaliser sur Frégère, rue du Fossé, rue des Marchands et la route de Cézas (après accord sur un bornage contradictoire)

- **Local médecin** : Un sas d'entrée devant le cabinet médical est prévu afin de protéger du mauvais temps et d'isoler la salle d'attente.

- **L'Escal** : Les travaux d'installation d'une chaufferie bois ont démarré ; les services techniques ont débarrassé le local de rez-de-chaussée afin que l'entreprise Gely réalise une chape de propreté. Une nouvelle porte vient d'être placée à l'Escal plus sécurisée.

- **Extension du Parking Place de la Coste** : ce dossier a été confié à l'Agence technique du Gard pour qu'elle étudie la technicité des ponts et les possibilités de financement.

- **Eglise** :

Une accessibilité pour les personnes handicapées va être permise grâce à une rampe sur le côté gauche de la montée.

- **Halle des sports** : Des travaux de réfection des vestiaires du gymnase sont prévus : carrelage, peinture et plomberie dans les grands vestiaires.

Des travaux pour éliminer les fuites sur la toiture vont avoir lieu.

- **Passit** : L'accessibilité de la salle sera réalisée par une rampe d'accès par l'entreprise Ayrolles. Nous profiterons de ces travaux pour refaire les Wc. Dans un second temps, un auvent permettra d'abriter une extension de la buvette.

- **Descente du plateau de la Gare** : La descente vers l'école est en cours par l'entp. Delpuech. Des barrières bois carrées seront posées par l'entreprise UF V.

- **Montée vers la Gare** : continuer le cheminement béton piéton jusqu'en haut côté plateau de la Gare et sur la montée côté HLM, le cheminement sera refait et des places de parking installées pour la dépose des enfants de l'Ecole St Joseph. Travaux Entp Delpuech.

- **Des panneaux signalétiques** vont être installés pour amener aux dépôts de végétaux à Carcelade

- **Pont d'Hérault** : Il reste quelques petits aménagements qui sont à faire en lien avec le Département qui va aménager le bord de route d'ici fin de l'année.

- **Les panneaux d'affichage** ont été restaurés.

- **Un point d'eau extérieur** va être fait en bas de la mairie, côté Champ des compagnons.

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, une dernière **réunion publique** aura lieu le **mardi 16 juillet à 18H30** salle du Passit en présence du Bureau d'études URBA PRO.

Celle-ci sera suivie, en septembre, d'une dernière consultation, sous la forme d'une enquête publique, afin de recueillir les demandes de la population.

|> FERMETURE GENDARMERIE

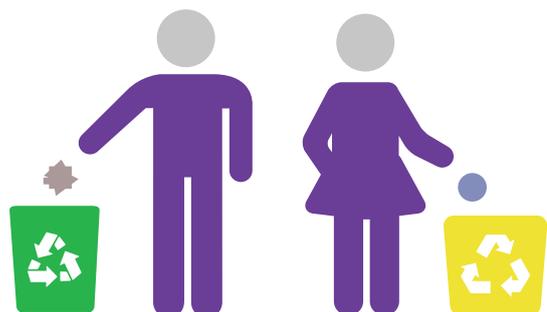
Le **jeudi 20 juin** à 18h30 à la Salle moyenne du Digueudan se tiendra une réunion publique en présence du Major Perez ou de son représentant, et du Conseiller départemental au sujet de la fermeture de la Gendarmerie de Sumène au 1^{er} août 2019 et de la réorganisation de ce service public.

ENVIRONNEMENT

Enzo Coadou, notre dynamique volontaire en Service civique va commencer sa deuxième mission : un diagnostic sur la collecte et le tri des déchets sur la commune ; il s'agit d'améliorer le ramassage – en lien avec les services de la Communauté de communes et du Symtoma.

Dans les prochaines semaines, il viendra à votre rencontre pour recueillir votre avis, merci de lui réserver un bon accueil.

En ce qui concerne les végétaux des particuliers (tontes et petits branchages), il convient de les apporter au lieu-dit Carcelade, à la sortie du village sur la route de ST Roman, en direction de Cézas et la Cadière. Il est possible d'y récupérer du broyat pour pailler les cultures.



COMMISSION CULTURE, SPORT ET TOURISME

|> 47^e BREVET DES RANDONNEURS CÉVENOLS

Malgré une météo peu favorable, 365 personnes ont participé à cette 47^e édition organisée par le Club Alpin Français. Tous ont apprécié les cheminements proposés et la beauté des paysages ainsi que l'organisation. Il était proposé 3 circuits de VTT, 3 de randonnées pédestres et 3 de courses d'orientation. Les membres du Club Alpin ont beaucoup oeuvré en amont de cette manifestation : prise de contact avec les propriétaires de terrains traversés, ouverture de sentiers, débroussaillage, balisage et débalisage, accueil et ravitaillement. De quoi bien occuper les 60 bénévoles du CAF.

La 48^{ème} édition se déroulera à Génolhac au printemps 2020.



|> LA CULTURE ET LE SPORT À SUMÈNE : UN ENGAGEMENT

Riche de notre tissu associatif et grâce à l'engagement du personnel municipal mais aussi des élus, nous bénéficions de très nombreuses manifestations : culturelles, sportives et culturelles tout au long de l'année. La municipalité soutient ces manifestations sous différentes formes : mise à disposition de matériel, salles et logistique, subventions ou partenariats (comme pour les Rendez-vous), communication (via le bulletin, le site et les photocopies).

Grâce à cet élan et à l'engagement des bénévoles, le rayonnement de Sumène va bien au delà des limites de la commune. En cette période estivale, pic des événements parmi les plus reconnus (Tranes Cévenoles, course de côte et Fête votive ...), un grand merci à vous tous-tous qui faites vivre notre belle commune, contribuant ainsi au "bien vivre ensemble".



Le city stade



|> FOIRE AUX ASSOCIATIONS

Cette année la Journée Intercommunale des Associations aura lieu le **samedi 14 septembre** à Brissac.

Nouveauté : Ganges se joint à l'organisation tournante de cette journée et devrait donc l'accueillir en septembre 2020.

Pour info : Forum des associations le 7 septembre à Avèze (en cas de pluie rempli à la halle aux sports du collège/ lycée du Vigan).

QUOI DE NEUF DANS L'AGRICULTURE À SUMÈNE ?

Comme elle l'a inscrit dans le préambule du Plan Local d'Urbanisme, la municipalité soutient l'agriculture sur le territoire. C'est à la fois un gage de développement économique et une garantie d'entretien des paysages.

Convaincus de l'importance de développer ce secteur et de soutenir ses acteurs, les élus ont choisi d'augmenter, suite à plusieurs réunions de concertation avec les agriculteurs, la surface des zones agricoles potentielles dans des proportions importantes : on passe ainsi de 174, 48 hectares soit 4,76 % des terres à 565 hectares soit 15,37 %, au final plus de 3 fois la surface initiale.

Le règlement adjoint au PLU encadrera et permettra un développement cohérent et responsable.

Il est regrettable que des propos mal retranscrits dans un compte-rendu de la Communauté de communes aient pu semer le doute sur cette démarche.

Désirant que notre agriculture évolue vers des pratiques durables et répondant à la demande des consommateurs, nous avons voulu savoir où on en était à ce point de vue, nous sommes allées à la source.

Nous avons rencontré Richard Fesquet, producteur d'oignon doux des Cévennes, de pommes de terre et châtaignes, membre de la Coopérative de l'oignon doux des Cévennes et élu à la Chambre d'agriculture du Gard, Stéphane Boissière, agriculteur, producteur d'oignon doux des Cévennes, de cerises et de châtaignes, membre de la Coopérative et Robert Carrière, représentant des consommateurs en tant que « commandeur de la confrérie de l'Oignon doux des Cévennes » ; cette association créée en 2018 regroupe une douzaine de membres et est ouverte à tous. Son rôle est de promouvoir l'oignon doux des Cévennes et le territoire.

Comment les agriculteurs de nos communes des Cévennes prennent-ils en compte les questionnements actuels sur les pratiques agricoles ?

Richard Fesquet : L'agriculture s'inscrit de plus en plus dans le respect de l'environnement, avec des produits toujours plus sains. Un changement s'est imposé. La



nouvelle génération a conscience des enjeux environnementaux. La Chambre d'agriculture du Gard apporte des conseils et de la formation aux agriculteurs. Elle a récemment créé une commission chargée de la communication, en interne et vers l'extérieur. Des stations météo spécifiques ont été installées dans les différentes vallées, elles permettent d'alerter les producteurs sur les risques de maladie; si le risque est avéré, une intervention ponctuelle est décidée.



Stéphane Boissière : Mais attention, ce n'est pas parce qu'on voit un agriculteur traiter qu'il utilise de pesticides chimiques ! Il faut savoir qu'il n'y a plus aucun traitement insecticide sur l'oignon. A titre d'exemple, la lutte contre les thrips (minuscules insectes ravageurs) se gère en amont, par un arrosage approprié.

RF : On ne met plus d'acharnement sur une culture, si elle ne produit pas dans des conditions normales, on diversifie. La pomme reinette du Vigan – dont la qualité s'est détériorée, sans doute pour des raisons climatiques - est abandonnée au profit de variétés bio plus rustiques : la Dalinette, Goldrush, Crimson. On traite avec des produits bio homologués à base d'argile, d'huiles essentielles, de talc ; et aussi avec du cuivre et du soufre, dans des proportions conformes au cahier des charges. Et sur les méthodes également, il y a eu beaucoup d'évolution ; avant, on traitait à la lance !

SB : Actuellement, la forte concurrence amène à proposer des produits sains. Le consommateur demande des garanties. L'AOC est un label officiel français, et l'AOP est une reconnaissance européenne. L'appellation AOC, cela représente 108 producteurs, sur les 32 communes du sud de l'Aigoual. Il existe également le label Site Remarquable du Goût, reconnaissance touristique et gastronomique. Dans le

Gard, il y en a actuellement quatre : l'Olive de Nîmes, la Truffe d'Uzès, le Taureau de Camargue et les « Terrasses de l'Aigoual ».

Comment sont faits les contrôles au niveau de l'AOP ?

RC : La Commission de contrôle est composée de producteurs, de consommateurs et de techniciens ; elle se réunit quatre fois par saison ; elle a le pouvoir de déclasser des produits : les contrôleurs viennent à l'improviste chez l'exploitant, prélèvent à l'aveugle et si l'échantillon ne répond pas au cahier des charges AOP (critères visuels, gustatifs...) le lot est déclassé ; il y a donc obligation de résultats sur le produit.

RF : Pour les autres certifications, le contrôle d'analyse obligatoire GLOBAL.G.A.P. apporte la sécurité sur la traçabilité et la sécurité alimentaire (recherche de traces de pesticides en particulier) et garantit le respect des normes et réglementations en vigueur. Ces certifications apportent aussi garanties et protection aux distributeurs et aux consommateurs. L'hygiène, les bâtiments, tout est contrôlé. La mise sur le marché de produits phytosanitaires est strictement réglementée, des plafonds sont fixés à la présence de résidus dans l'alimentation. Cela a apporté beaucoup de contraintes, mais avant tout une sécurité sanitaire.



La saison dernière, les producteurs se sont lancés dans une démarche volontaire ZRP (« Zéro Résidus Pesticides ») : 1 lot est prélevé par parcelle ; si un seul résidu est trouvé, le lot est déclassé.

SB : Cela a provoqué un changement dans les usages agricoles, comme la nécessité de diversifier la production ; les agriculteurs essaient d'adapter les cultures aux terres : les fonds de vallée pour les prairies et les vergers, les coteaux pour les oignons et les châtaignes.

Aujourd'hui, l'accent est mis sur la rotation des cultures, l'objectif est d'alterner sur 20% des terres ; ce qui convient bien pour cela, ce sont les pommes de terre, le tournesol et la jachère. Pour la fertilisation, on utilise des engrais organiques bio ; on peut également utiliser le fumier de brebis en le compostant au préalable.

On peut comparer avec certaines évolutions dans le domaine de la santé : le changement qui s'opère, c'est un peu comme celui de la médecine douce : c'est une action plus lente, mais souvent plus efficace à terme.



La culture des oignons suit-elle les mêmes évolutions ?

RF : Les vergers de pommiers sont déjà en AB ; à moyen terme, c'est aussi un objectif pour l'oignon doux. Depuis 2013, des essais sont effectués avec le Parc National des Cévennes, notamment en désherbage thermique, mécanique et grâce au paillage. La recherche est essentielle. Elle est menée par les techniciens de la station expérimentale de la chambre régionale. Il faut ajouter que la plupart des maraîchers sont en conversion bio. Il faut 3 ans de délai pour être homologué.

Que représente l'agriculture dans notre économie ?

RF : L'agriculture génère des emplois directs : le travail sur l'exploitation, les emplois durables et les saisonniers ; mais aussi les indirects, les fabricants de matériel, de produits, le tourisme... Les exploitations sont pour la plupart familiales, des jeunes se sont installés et assurent déjà la relève.

- Pourquoi l'oignon doux est-il plus cher ? Quel est l'intérêt de la coopérative ?

SB : C'est un produit artisanal, semé puis repiqué à la main ; il demande aussi de la manipulation après récolte, pour le trier et le conditionner ; cette culture nécessite donc beaucoup de main d'œuvre, d'ailleurs le recrutement de saisonniers ne va pas de soi ! (l'appel est lancé !). Le coût de production de l'oignon doux est de 1,30€/kg, ce qui représente 3 500 heures de travail à l'hectare.

RF : L'intérêt de la Coopérative de l'oignon doux c'est de regrouper l'offre de produits : pommes, oignons doux,



pommes de terre. L'enseigne « Origine Cévennes » est attractive, signe d'authenticité et de goût. Jérôme Fesquet, adjoint de Val d'Aigoual, en est le président. La Coopérative emploie 15 personnes en CDI, plus les saisonniers. Pour l'instant 70% de la production se commercialise par la grande distribution. La coopérative a créé une boutique de vente directe qui se développe.

Parlons un peu de la châtaigne.

SB : Après l'époque des variétés hybrides, on revient aux variétés traditionnelles. La demande est très forte, en fraîche ou transformée (farine de châtaigne, marrons glacés, liqueur). Elle est gustativement excellente. La « Bouche rouge » et la « Gène » sont des variétés de châtaignier utilisées pour la greffe.



La châtaigneraie a subi l'attaque du cynips, un parasite qui a ravagé les arbres. Depuis 5 ans, le lâcher du « torymus », un insecte prédateur du cynips a amélioré la situation. Pour les châtaigneraies trop abimées, on a coupé à blanc et on a greffé.

RF : A Génolhac, il existe un atelier d'épluchage et de transformation de châtaignes : crème, confitures, farines, jus de fruits. 2 tonnes de châtaignes sont utilisées par saison. L'AOP « Châtaigne des Cévennes » est en cours d'attribution.

SB : Mais il nous manque du personnel, nous faisons appel à Pôle emploi, à la Mission locale.... Encore une fois, l'appel est lancé !

Un petit mot sur l'élevage...

RF : Une cinquantaine d'éleveurs et de sympathisants ont fondé la Coopérative Bouchère Paysanne pour reprendre la maîtrise de l'abattoir du Vigan, propriété de la communauté de Communes du Pays Viganais. Cet abattoir de proximité - le plus petit de France - a été modernisé et répond aux besoins du territoire. La coopérative s'est dotée d'une charte éthique pour garantir la qualité du travail et le respect du bien-être animal. Une boutique paysanne permet la vente en direct. Cette initiative est soutenue par un collectif qui fait appel aux dons des mairies et des particuliers.

Citons également l'élevage bovin viande de Cézas, qui commercialise à la Boutique Paysanne. On trouve également à Sumène la vente en directe de découpe de cochons. Il faut aussi parler de la filière fromage qui est très dynamique. Le pélardon, petit fromage emblématique des Cévennes, est classé AOP.

En ce qui concerne la ressource en eau, ne pensez-vous pas qu'elle risque de manquer ?

RF : Grâce aux stations météo spécialisées, les besoins de la plante peuvent être pris en compte en fonction de la situation climatique ; l'irrigation est raisonnée ; dans les vergers, le goutte à goutte est de plus en plus utilisé. Sur le plan quantitatif, les parcelles sont équipées de bassins qui stockent l'eau en période hivernale en vue de l'utilisation estivale. A partir de début juillet, le bassin permet une autonomie jusqu'à la fin de la culture. Sur la zone AOP, 40% des besoins en eau sont stockés ; par ailleurs, un agriculteur est soumis aux arrêtés « Sécheresse » comme tout un chacun.

Est-ce qu'un jeune qui arrive dans la commune et qui voudrait s'installer peut encore trouver du terrain à un prix abordable ?

SB : Il est vrai que ces filières sont en manque de production, les nouvelles installations sont souhaitables, même si ce n'est pas toujours simple. Hors cadre familial, elles sont possibles en location ; certaines productions – sous serre par exemple – nécessitent peu de terrain.

En conclusion : A l'avenir, toutes les exploitations de la commune devraient être pérennisées; en zone agricole, le Plan Local d'Urbanisme va permettre le bâti agricole ou son extension. Il est également possible de créer des parcelles de culture dans certaines zones naturelles. L'agriculture cévenole a retrouvé un certain dynamisme, grâce à la diversité des productions, aux circuits courts de vente directe et par le souci des producteurs de prendre en compte les attentes sociétales.

*Propos recueillis par
Isabelle Boisson et Pascale Castanier*



L'ABC, C'EST LANCÉ !

La journée de la biodiversité qui s'est déroulée au Diguedan le 25 mai a accueilli environ 300 personnes entre 10h et 20h.

Grâce aux nombreuses activités naturalistes, les visiteurs ont trouvé de quoi satisfaire leur curiosité. Les membres des associations de protection de la nature ont proposé des animations et des jeux pédagogiques permettant de mieux connaître la faune et la flore de notre région et d'échanger avec le public.

Nous remercions le COGard, l'association Val de l'Elbes, Natura 2000 et Goupil Connexion pour la qualité de leur stand et leur prestation, ainsi qu'Adrienne Lautric pour le jeu de l'oie.

Ces passionnés de la nature ont également emmené le public sur le terrain, sur la voie verte pour un aperçu général sur le milieu, au bord de la rivière pour observer les libellules ou les papillons, et enfin à la découverte des plantes sauvages de nos rues.

Le loto de la biodiversité, mené par Enzo Coadou, étudiant volontaire en service civique, a réuni une trentaine de participants en milieu d'après-midi. Ce bel outil pédagogique mis à disposition par le Parc National des Cévennes a permis de décrire, grâce à des projections, 89 espèces du territoire et d'ajouter de nombreuses anecdotes naturalistes les concernant.

Pour finir, une table ronde a rassemblé une dizaine d'acteurs du territoire pour échanger sur « Les hommes et la biodiversité ». Sur les thèmes de l'ouverture des milieux ou de la gestion de l'eau, des débats se sont ouverts et chacun a pu donner son point de vue sur la pertinence ou la dangerosité de certaines pratiques.

L'Atlas de la Biodiversité communale continue tout l'été, à Sumène, Saint-Martial et Saint-Roman. Vous pouvez trouver le programme des sorties en mairie ou à l'ESCALE ainsi que sur les sites internet.



A L'ÉCOLE DE LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de l'ABC Scolaire les 5 classes de l'école publique de Sumène ont bénéficié, chacune, de 4 interventions de différentes associations environnementales (animateurs du COGard, du chargé de mission Natura 2000 de la C.C. Gangeoise et Suménoise, un agent du Parc National des Cévennes, Les Petits Débrouillards).

Différentes thématiques ont pu être travaillées comme la découverte et la sensibilisation à la vie des petites bêtes, de la faune aquatique, des oiseaux du territoire et la protection de leur milieu.

Des sorties ont agrémenté ces projets : observations au bord de la rivière, d'une mare à Cézas, installation d'hôtels à insectes le long de la voie verte, visite de Micropolis.

Des séances riches et variées pour les enfants ravis d'avoir été sensibilisés à la richesse et à l'utilité de la biodiversité.

Cela a pu être réalisé grâce au financement de la commune et de l'APE qui ont eu à cœur d'impliquer l'école dans ce beau projet sur la biodiversité.

EXPOS

Des expositions NATURE, gracieusement prêtées par la photographe Adeline Brissaud et par le Parc National des Cévennes se succéderont tout l'été dans la véranda située en rez-de-chaussée de la mairie, aux heures d'ouverture de celle-ci.

|> LE PROJET DE TERRITOIRE

Piloté principalement par la DDTM de l'Hérault, la réalisation d'un premier diagnostic du territoire révèle – sans surprise – que nous vivons sur un territoire situé « à la croisée des chemins », c'est à dire fortement lié aux villes et plaines du Sud pour ce qui est de l'emploi et du commerce, mais réputé et attractif pour sa qualité de vie et son authenticité au Nord, sur les contreforts cévenols.

Pourra-t-on concilier ces deux aspects au sein de notre intercommunalité ? A travers quels axes lui donner un nouvel essor ?

Ce sera l'objet de la mission confiée au bureau d'étude qui sera choisi pour aider les élus et la population à mener cette réflexion; la concertation et la participation des habitants aux différentes réunions publiques sera décisive ; les élus de Sumène demandent à ce qu'elle soit réelle et approfondie. Ce travail aboutira à des choix budgétaires très précis qui détermineront le devenir du territoire ;

Voici les quatre axes parmi lesquels les 32 délégués des treize communes devront établir des priorités :

- Cadre de vie (logement, équipement, eau, santé, services, culture, vie associative et culturelle...)
- Attractivité du territoire (développement économique et touristique, accueil, Activités de Pleine Nature, éco-tourisme...)
- Gestion de l'espace sur le territoire (agriculture, environnement, espaces naturels...)
- Jeunesse/Education/Formation (offre de formation en local, lycée du Vigan, Mission locale...).

L'enjeu est énorme pour tous nos villages, mais particulièrement pour les quatre communes du Gard (Sumène, Saint-Martial, Saint-Roman de Codières et Saint-Julien de la Nef). Des choix pertinents pour l'avenir, une juste répartition des efforts budgétaires : ce sont les deux critères primordiaux à remplir pour assurer l'efficacité de ce projet.

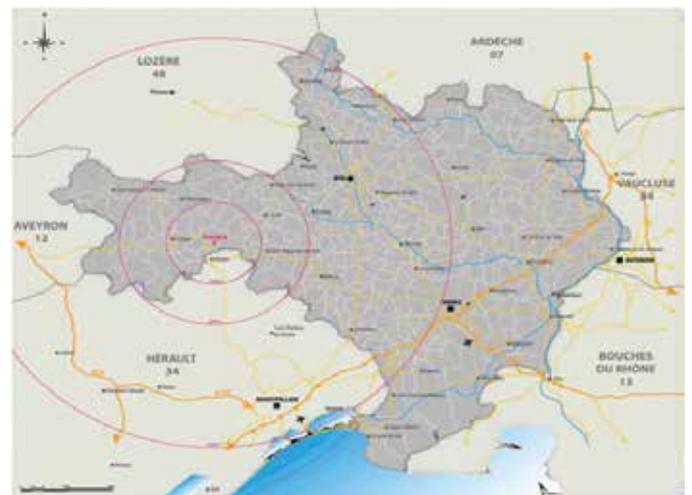
|> ASSOCIATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP

Désormais les subventions de la Région – comme beaucoup d'autres - ne sont accordées qu'à des regroupements de communautés de communes ; une petite communauté de communes comme la nôtre (15 000 habitants) ne peut prétendre à aucune aide ; jusqu'en 2017, c'était le Pays Aigoual-Cévennes, réunissant trois communautés de communes, qui jouait ce rôle de plate-forme de projets. Mais en 2017, la majorité de nos élus intercommunaux ont voté la disso-

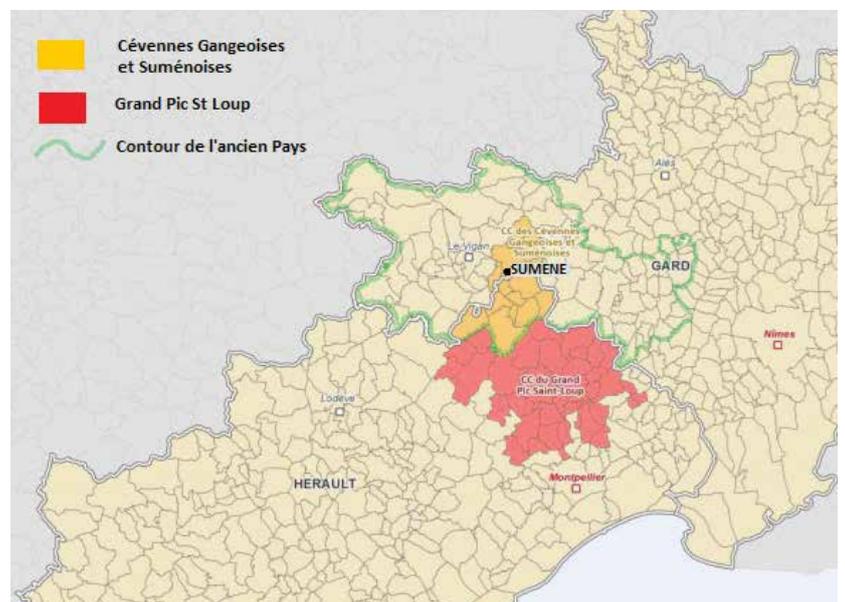
lution de cette entente, isolant notre communauté de communes. Pour nous permettre à nouveau d'obtenir les aides demandées, en particulier pour l'aménagement du centre ancien de Ganges, il a donc fallu créer une association « de circonstance » avec l'intercommunalité du Grand-Pic Saint-Loup.

Comme vous pourrez le lire dans le compte-rendu de séance inséré dans le cahier central, trois des quatre délégués de Sumène se sont abstenus lors du vote, ne bloquant pas le projet de Ganges, mais considérant que cet arrangement de dernière minute avait été réalisé sans préparation ni débat. De plus, alors qu'environ 90% des intercommunalités sont regroupées désormais en structures de coopération, il leur semble illusoire de croire que notre communauté des Cévennes Gangeoises et Suménoises va pouvoir continuer à faire cavalier seul. La réflexion et le débat démocratique sur le sujet doivent être lancés d'urgence.

Isabelle Boisson



«Aires d'influence de la Métropole»



Décor peint

D

Devenez peintre en décor

Formation decor peint a l'italienne
- peinture au sol - trompe l'œil

L'académie du Décor Peint, est un centre de formation professionnelle spécialisé dans l'enseignement d'une technique traditionnelle : le décor peint à l'italienne - peinture au sol.

La formation se déroule sous forme de stage d'une semaine par mois.

Elle permet de réaliser des décors de théâtre, d'opéra, de cinéma, des fresques, etc... Cette technique de peinture vous offre un large éventail de possibilité, avec une finition picturale exceptionnelle.

Utilisation des techniques de la peinture en vue des effets décoratifs, d'imitation de différents matériaux utilisés par les métiers d'art décoratif, (trompe l'œil).

Formation en atelier encadrée par des professionnels
A Pont d'Hérault 30 440 SUMENE

Renseignements et inscriptions

Lydia Clairet Charandak

Tél : 06 14 52 09 74 / atelier.lamon@gmail.com

<https://academiedudecorpeint.fr>

Différentes possibilités de prise en charge par un organisme de financement *Attention, prévoir un délai suffisant pour les demandes

Pas de cours juillet /août

Reprise des stages le 23 septembre 2019

**Vous pouvez consulter le calendrier sur le site de l'académie*



Prieuré saint martin de Cézas

Programme saison 2019



Visites guidées du Prieuré :

- Les après-midi des jours des concerts ou animations.
- Chaque mardi, jour où des bénévoles sont sur le site.
- Pour les groupes, prendre contact.

Samedi et dimanche 22 et 23 : 10h-18h Journées du " Patrimoine des Pays et des Moulins " accueil - visite
Samedi 22 juin : 17h Diaporama Animalier "La faune des forêts françaises" Jean-Pierre Frances (ancien de l'ONF)

Dimanche 23 juin : 17 h Concert de Jazz "New Orleans" par "Entre Potes"

Samedi 13 juillet : 17 h Concert Musique Classique Duo Thémis - Guitaristes

Hors programmation : 21 juillet à 15h Concert des Transes Cévenoles. Expositions : Assemblée Générale le 21 juillet à 10h30 Photos "Transhumance" une semaine en juin Peintures

Dimanche 18 août : 17 h Musique et danse Flamenco Tony, Matteo, Sylvie

14 juillet au 1^{er} août : vernissage le 13 juillet vers 18h30 : œuvres M.Thérèse Anguivieil, J.Pierre Viguier, Roland Causse, Michel Lesage Peintures Muriel Gabilan

1^{er} au 15 août : Gravures Georges OUANOUNOU
16 août au 31 août 2019

Samedi 14 septembre : 16h Le "Mystère de Montserrat" Christophe Lombard et sa chorale. (Sur réservation)

Dimanche 15 septembre : 16h Le "Mystère de Montserrat" Christophe Lombard et sa chorale. (Sur réservation)



Les amis de Jeannot



Dans le cadre des « Rendez-vous », soirée hommage à Jean Laporte

le **Samedi 7 septembre 2019**, salle du Digue-dan

Cette manifestation est proposée par la nouvelle association : « les amis de Jeannot ».

Né en 1931, Jean Laporte nous a quitté en 2007. Personnage incontournable de la vie suménoise, il fut tour à tour fondateur et président du club de basket, membre actif du club spéléo, du club de foot, du comité des fêtes, membre fondateur de la fête du conte, et enfin conseiller municipal, adjoint à la culture et aux associations.

A partir des années 90, fort de sa verve légendaire et de son amitié avec Kamel Guennoun, il devint également conteur et se plaisait à écrire et raconter la vie du village, ses anecdotes croustillantes, et les personnages truculents qu'il avait eu le plaisir de rencontrer depuis son enfance, le tout baigné dans une ambiance méridionale et occitane drôle à souhait !

Ses histoires délicieuses furent consignées dans deux livres : « J'en suis un vrai c'est une parisienne qui me l'a dit, contes et récits de mon village » (2000) et « La Chichomelha » (2004).

A la fin de sa vie, Jean Laporte était en train d'écrire un troisième livre, qui sera publié d'ici l'automne 2019.

Cette soirée « souvenir » sera l'occasion de (re)découvrir ses histoires, de passer un moment de convivialité comme il aimait si bien le faire : de la simplicité, de l'amitié et des galéjades !

L'équipe de la Troupelade proposera des lectures et ses amis conteurs seront également présents pour nous abreuver de leurs histoires cocasses: Kamel Guennoun, Bernard Barbier, Patrick Rochedy, Daniel Lhomond...

Pour les personnes intéressées une souscription sera lancée pour l'édition du troisième livre et la réédition des deux premiers.

L'association « Les amis de Jeannot » remercie la municipalité pour son soutien.

Entrée libre – Informations : 06 76 35 37 02

Association APPMA

La deuxième journée de pêche de la saison 2019 s'est déroulée à Sanissac sur le site de l'Île ce samedi 11 mai et a rassemblé une quarantaine de participants ravis de se retrouver pour partager le programme désormais traditionnel et apprécié de tous.

Dès le casse-croûte pris en commun, la motivation est forte pour profiter d'une rivière à son plus beau niveau et la matinée s'avère particulièrement fructueuse avec de nombreuses prises tout au long du parcours dans une ambiance agréable de bonne humeur et de convivialité.

Tout le monde se retrouve au Digue-dan autour d'un excellent repas qui permet de prolonger les échanges et de profiter pleinement de la journée qui sera marquée par la commémoration de la médaille que la Fédération de Pêche vient de décerner à Yves Mourgues. Fortement impliqué dans la vie de la Société de pêche qu'il anime avec la bonne humeur et la générosité qu'on lui connaît, et à laquelle il consacre beaucoup de temps et d'énergie, son mérite vient, ainsi, d'être reconnu et souligné par le Président Fabre qui a profité de l'occasion pour informer de cette distinction les nombreux membres de l'association présents ce jour-là.

Le temps libre de l'après-midi permet à chacun de compléter son programme à la carte en choisissant l'activité qui lui convient, les plus courageux reprenant le chemin de la rivière.

On se sépare en fin de journée en se promettant de se retrouver très vite.



Qi Gong stage à Sumène

Un moment pour soi, afin de se détendre, se relaxer et se dynamiser grâce au Qi gong, cet art énergétique chinois qui allie mouvement, respiration profonde et intention ou « Corps, Souffle et Esprit ».

Le vendredi 19 juillet « Qi Gong, de la bannière »

Le vendredi 2 août « Wu Qin Xi', qi gong du jeu des animaux »

Le vendredi 30 août « Qi Gong de l'automne »

Ouvert à tous, débutants et pratiquants.

De 9h à 12h.

En extérieur ou en salle en cas de pluie.

PAF : 21€

Renseignements et inscription 06 14 17 34 71

<https://lesartsdanse.weebly.com/>



Échanges Sumène/Quistinic

L'association propose une soirée d'animation le **samedi 6 juillet** 2019

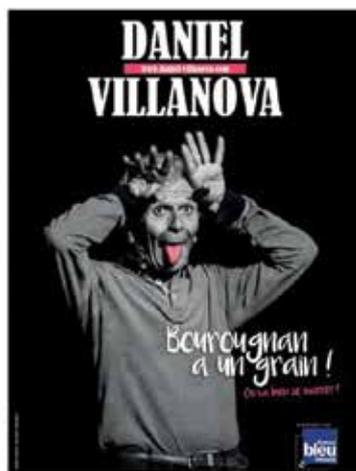
Le point fort en sera le spectacle de l'humoriste héraultais Daniel Villanova avec sa dernière création Bourougnan a un grain : On va bien se marrer !

Numéro 1 à l'applaudimètre des humoristes régionaux depuis des décennies, Daniel Villanova vous invite dans ce nouveau spectacle à traquer le Rire jusque dans ses moindres recoins de notre quotidien ! La vie regorge de situations cocasses, de moments magiques d'où peut sortir à tout moment le bon Rire, celui qui libère et fait du bien à l'esprit et au corps. Le sujet : Bourougnan, petit village du Midi, abrite une population qui refuse de sombrer dans la morosité ambiante. Hommes et femmes, jeunes et vieux, n'ont d'autre ambition que de faire de leur commune la capitale mondiale du Rire et de la Bonne Humeur.

Ce spectacle sera précédé à partir de 18 h d'un apéro concert au Diguédan, une boisson sera offerte.

Buvette et petite restauration jusqu'à 21 h, début de spectacle.

Début août, 17 membres de l'association répondant à l'invitation de nos amis bretons iront en Bretagne à l'occasion du festival Interceltique de Lorient. Au programme quelques spectacles du Festival, et une mini croisière sur le Blavet, la découverte du Morbihan par la mer.



École publique



L'AFRIQUE À L'ÉCOLE

Un vent d'exotisme a soufflé sur la maternelle de l'école publique durant les mois de janvier et février !

Un projet autour du rythme et de la danse africaine a en effet été mené pendant 5 semaines, en collaboration avec *Bouba Sylla*, un danseur de l'association « Pirouette ». Au-delà des séances d'apprentissage de chants, de déplacements rythmés au son du djembé, et de mouvements chorégraphiés, ce projet s'est voulu transdisciplinaire : découverte d'une autre culture, lecture d'albums et de documentaires, activités plastiques, mais aussi, dépassement des préjugés et acceptation de la différence.

La fête de clôture, le mardi 19 février, a été une belle soirée : les enfants, avec leurs costumes guinéens, ont offert à leurs familles une représentation haute en couleurs !

Nous tenons à remercier l'Association des Parents d'élèves de l'école qui a financé ce projet, le personnel de cantine qui a laissé disponible la salle pour les répétitions, la mairie pour la mise à disposition du Diguédan, et les familles qui se sont grandement impliquées dans le projet en prêtant du matériel ou en décorant la salle.

Nous disons BRAVO à nos petits artistes !

Françoise Terrat





Etoile Sportive Suménoise

Une saison historique

Il y a un an, en mai 2018 nous dressions le bilan d'une saison prometteuse mais décevante. L'équipe première échouait à deux petits points de la montée tandis que l'équipe réserve progressait dans le jeu mais accumulait les déconvenues.

Il paraît bien loin ce temps et cette saison 2018-2019 connaît pour l'Etoile Sportive Suménoise une fin nettement plus heureuse que la précédente.

Un dernier match décisif à domicile le 19 mai dernier : Le dimanche 19 mai, clin d'œil du calendrier jour de la St Yves et sous le regard avisé de notre ancien président, s'est déroulé le dernier match de la saison pour notre équipe première avec la réception de Cruviers-Lascours. Après la défaite 0-1 contre la réserve de Bagnols-Pont sous un vent terrible le dimanche précédent à l'extérieur, l'équipe n'avait pour ainsi dire plus de joker pour conserver sa place de leader synonyme de montée à l'étage supérieur.

C'est donc avec une réelle appréhension et un peu moins de certitudes qu'à l'accoutumée que les Soyeux ont abordé ce match. De son côté, l'équipe visiteuse bien que définitivement installée dans le milieu du classement était loin d'être en vacances et l'arbitre dût même distribuer quelques avertissements pour calmer les débats. Cruviers Lascours aurait même pu ouvrir le score sans la vigilance du portier Suménois en début de match. Ce fut donc laborieux mais les événements tournèrent favorablement avec un but en fin de première mi-temps et un autre en fin de match.

Une saison exceptionnelle et historique :

Score final (2-0), l'essentiel était assuré et venait confirmé un parcours exceptionnel. Avec un bilan de 17 victoires, 2 matches nuls et 3 défaites seulement, meilleure attaque avec 70 buts marqués et meilleure défense avec seulement 15 buts encaissés, l'équipe termine donc championne avec 2 points d'avance sur Poulx.

Après avoir salué le public, les célébrations commencèrent avec la traditionnelle douche forcée du président (Mikael Bresson) et du staff (Antony Sabatier et Julien Mourgues). Seul Vincent Rouzies fût épargné. Puis autour d'une coupe de bulles le Président et l'Entraîneur remercièrent l'ensemble des joueurs et des bénévoles du club pour cette magnifique saison. En partageant quelques grillades chacun a pu retracer les moments forts de cette saison et raconter à sa manière ses « tournants » : le match en retard joué et remporté en nocturne à Fourques au mois de décembre avec pas moins de 5 dirigeants du voyage au bord du Rhône, les arrivées en cours de saison de deux très bons joueurs pour pallier aux blessures de longues durées d'éléments aguerris,

l'effondrement de l'équipe de Marguerittes qui caracolait en tête du classement à la trêve et semblait inatteignable, le but dans les dernières minutes à Poulx (le futur dauphin) en février pour arracher la victoire, le match solide à St Christol en avril (1-0).



Mais rapidement les discussions se tournèrent vers la saison prochaine. L'ESS retrouvera donc le championnat départemental 1 (ex pH-a) plus de 40 ans après avoir quitté ce niveau. Cédric Priore le capitaine, au club depuis 2011 a confirmé qu'il comptait rester la saison prochaine et les avis allaient bon train sur les renforcements nécessaires pour jouer un rôle dans la plus haute division du district Gard Lozère.

L'équipe réserve double la mise : montée en départemental 3.

L'équipe réserve de son côté a également fortement contribué à cette dynamique en terminant deuxième juste derrière St Hippolyte et accédera donc à la division supérieure (départemental 3). L'équipe emmenée par Najim Belharch épaulé par Loïc Nouzeran a su faire le dos rond au creux de l'hiver lorsque l'effectif était réduit. Elle ne s'est pas désunie après la déconvenue à domicile contre les Cigalois à la mi-mars. Cette persévérance a été récompensée et permettra à l'avenir à nos réservistes Suménois de jouer au même niveau que les équipes fanions des « grandes » villes alentours telles que Ganges, Le Vigan ou St Hippolyte donc.

Des jeunes de plus en plus nombreux et passionnés

Enfin nos équipes jeunes ont participé à de nombreux plateaux et tournois cette saison. Un grand merci à Joël BRUN pour avoir lancé les initiations pour les U6/U7 et assuré les entraînements tous les mercredis après-midis, à David Marcou pour avoir monté l'équipe de U8/U9 et à Didier Gilles et Thierry Fesquet pour avoir reconduit avec succès l'équipe U10/U11. Nous espérons pouvoir aligner la saison prochaine des équipes dans les 4 catégories jeunes des U6 au U13. Nous réfléchissons également au format le plus adapté pour les plus grands (U14 à U17). Avis aux jeunes joueurs de toutes ces catégories et aux parents intéressés. Les anciens joueurs et éducateurs d'ici ou d'ailleurs, qui ont un peu de temps à consacrer pour transmettre ce qu'ils ont reçu il y a quelques années par le football, sont également les bienvenus pour aider à l'encadrement de nos jeunes que nous espérons encore plus nombreux la saison prochaine.

Les infos et coordonnées sur notre site internet : <https://ess-sumene.footeo.com/>

A CAM

Dimanche 28 juillet 2019, et ce depuis 25 ans, L'ACAM en collaboration avec l'ASA Cigaloises organise la course de Côte de Sumène. Comme nous le faisons pour chaque épreuve et afin de passer une excellente journée sportive nous souhaitons vous rappeler quelques règles essentielles.

Cette année, et avec l'accord de la Préfecture, du Conseil Départemental et de la Commune, nous avons décidé de déplacer l'arrivée de 300m en amont. Ainsi les voitures de course, à leur arrivée, seront garées plus haut sur la chaussée du Castanet comme les années précédentes. Il ne sera donc pas possible d'emprunter ni la RD 11 en direction de Sumène vers le Vigan ni la RD11A, route qui mène au Castanet et cela pendant toute la durée de l'épreuve qui se déroulera de 8h00 à 19h 00. Un arrêté de fermeture des routes départementales à la circulation automobile RD11 et RD11A a été pris par le Préfet pour toute la durée de l'épreuve sportive.

Conscient de la gêne occasionnée pour les riverains de la RD 11 et ceux des hameaux de Pinauch et du Castanet, et sur l'autorité du directeur de course, nous avons mis en place entre les montées d'essais et celles de la course, aux environs de midi, un moment de neutralisation de la course. Les automobilistes qui le souhaiteront auront la possibilité de se rendre soit à Sumène soit à Pont-d'Hérault ou de remonter par la RD11 vers les écarts concernés.

Toutefois, en cas d'extrême nécessité ou d'urgence, ou si des personnes disposent de soins médicaux « lourds » à leur domicile ou s'ils devaient quitter leur domicile ou y revenir, nous les invitons à prendre contact avec le commissaire du poste de sécurité le plus proche. Celui-ci avisera la Direction de Course de leur demande afin de permettre une éventuelle neutralisation de la course pendant le temps nécessaire à cette démarche. En aucun cas, une personne ne doit prendre une initiative personnelle ou des mesures individuelles sans contacter les organisateurs et ce dans le souci de veiller à la sécurité de tous.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement utile et complémentaire et vous remercions chaleureusement pour votre aimable compréhension et votre coopération.



Basket

Encore une belle saison qui se termine bien avec la victoire de notre équipe U15 garçons qui finit 1ere du championnat du Gard avec 13 victoires sur 14 matchs. L'aboutissement de plusieurs années de travail avec tous leurs entraîneurs respectifs Ludo, Yohan et Clément sans oublier leur coach Maxime.

Cette année encore ce sont pas moins de 150 licenciés dont les 3/4 ont moins de 18 ans. 13 équipes de baby à seniors qui ont évolué en championnats départementaux et territoriaux, 13 entraînements par semaine dont un créneau sur Ganges. Toutes les équipes ont fini en milieu de tableau; à noter que les seniors filles complétées par les cadettes ont terminé 3ème de leur championnat.

Notre équipe de loisirs s'entraîne tous les mardis soirs avec une affluence toujours plus grande et une bonne ambiance assurée. Cette saison nous avons créé une section Eveil pour les enfants de 2 à 4 ans le samedi matin. 10 petits basketteurs nous ont rejoints et ont appris à manier le ballon tout en s'amusant à shooter comme les grands. Essai réussi qui sera renouvelé l'an prochain avec les 2017/2016 et 2015.

Au mois de février notre salarié Yohan Deleveau est parti pour d'autres aventures après 4 ans passés au club; il a été remplacé par Clément Carlier qui nous arrive de Normandie. Grâce à cet emploi nous pouvons proposer plus d'entraînements, continuer nos interventions dans les écoles du secteur et au sein de la communauté de communes pour les vacances sportives et pour les TAP. De nombreux projets sont en cours pour la prochaine saison avec notamment la création d'une action Basket santé ouverte aux personnes en mal de motricité et ou de mobilité. A ce sujet une journée porte ouverte est proposée le vendredi 31/05 de 10 h à 11 h 30 au gymnase

Notre équipe de bénévoles est toujours d'attaque et nous a permis de participer à de nombreux événements : Téléthon, accueil du trophée mini-poussins, la journée des 5 ballons, les tournois et tous les weeks-ends la tenue des tables de marques, les entraînements, l'arbitrage. Toute cette aventure ne serait pas possible sans eux. Merci à Xavier, Aurore, Agnès, Eugénie, Sophie, Solène, Sébastien, Max, Valentin, Eric, Cathy, Béa, Louise, Elsa, Julien, Véro, Justin, Christian, Sofien, Mathéo ...



Jeune Diane

Samedi 29 juin, au Diguedan, la Société de chasse de Sumène fête ses 60 ans !

Vide grenier à partir de 7h (inscription au 06 10 92 42 75)

- 15h30 concours de pétanque
- 16h30 pêche à la truite pour les enfants
- 17h concours de belote
- Animations et jeux pour les enfants toute l'après midi.

Le soir : repas traiteur (restaurant de la plaine), prix 18€.

Au menu :

- Flan au chèvre toast et son mesclum
- Noix de joue de Boeuf et ses légumes
- Moelleux à la châtaigne « maison »
- Café et vin compris

Réservations au 06 62 31 69 71

et au 06 01 18 63 86



Fête votive

A l'approche de l'été, voici le moment de vous présenter les principales animations de la fête votive 2019 qui aura lieu cette année du **14 au 18 août**.



Bien entendu la distribution de la fougasse dans les hameaux environnants aura lieu, elle, le **dimanche 11 août** à partir de 9 heures avec le plaisir de retourner dans toutes ces familles qui nous reçoivent si chaleureusement.

Le **mercredi 14**, fougasse dans le village en compagnie de la *peña Occitane*, et le soir apéritif concert animé par la *Bandabonhomme* ; le soir, retraite aux flambeaux et grand bal avec *La jungle*, qui a enflammé le Plan l'été dernier.

Judi 15, journée chargée : animation musicale, à midi autour d'une paella géante. Retour aussi de la démonstration de vitesse des engins hétéroclites présents dès midi sur le Plan qui dévaleront la route des Lieures vers 16h. Le grand orchestre *Sortie de secours*, auteur d'une très belle prestation animera le bal entrecoupé par le feu d'artifice qui vous émerveillera une fois de plus dans le Rieutord.

Vendredi 16 : la *peña Les reboussiers* jouera à midi et le soir à 19h. L'après midi, ce sera la ruée suménoise pour les petits et les grands (préparez d'ores et déjà vos costumes) et le bal sera animé par la célèbre formation *SOS*.

Samedi 17 : *Holy party* à midi, deuxième édition, vu le succès remporté l'an dernier, il fallait réitérer, cette poudre colorée jetée en l'air par les danseurs (et les autres) ont donné un air de renouveau et de jeunesse et tout le monde a bien apprécié ! Le soir c'est le DJ *Jérémie Aka* qui mettra l'ambiance !

Dimanche 18 : Retour au calme avec la journée de l'Amitié avec le concours de belote dès 10h le matin, un petit loto l'après-midi sous les platanes, le délicieux repas que nous préparera le traiteur *La Plaine* qui sera animé par la formation *Pause café*, 2 chanteuses et deux chanteurs très appréciés qui avaient déjà animé ce repas voici quelques années.

A ceci, il faut ajouter que les concours de belote et de pétanque seront bien là ! A très bientôt en espérant de vous voir toujours aussi fidèles de vos traditions et du plaisir de se retrouver entre amis pour faire la Fête à Sumène .

Elvis Platinés

Les Tranes Cévenoles #22

À Sumène, les **samedi 20 et dimanche 21 juillet** prochains, les Tranes Cévenoles feront à nouveau vibrer le cœur de Sumène. Dans la lignée des précédentes, cette 22^e édition se positionnera au croisement des cultures et sera une ode à la rencontre, celle qui enrichit, élargit notre champ de vision et embellit le quotidien.

Au travers des Tranes Cévenoles, les Elvis Platinés s'appliquent à mettre en lumière l'émergence artistique dans les domaines des musiques actuelles et des arts de rue. Depuis 2012, les Tranes Cévenoles proposent un dispositif de repérage régional permettant à des artistes régionaux de bénéficier d'un accompagnement artistique notamment avec une résidence à Paloma, Scène de musiques actuelles de Nîmes Métropole et de faire l'ouverture du festival. Après *Myasara*, lauréate du dispositif en 2018, c'est *Olly Jenkins* qui nous fera le plaisir d'ouvrir les festivités sur la scène du Plan le samedi 20 au soir. Ce trio de pop folk montpelliérain, emmené par le jeune Oliver Jenkins, saura envouter et transporter le public avec une fébrilité touchante et puissante, qui fait sa marque.

Après un voyage planant, nous atterrirons directement en Afrique du Sud avec un autre trio, *Dope Saint Jude*. *Dope Saint Jude*, c'est des textes engagés sur des sonorités Hip-Hop.

Pour terminer la soirée, *Al Tarba et Senbeï* (Smokey Joe and the Kid), deux beatmakers de la scène indé française viendront enflammer le plan avec les samples psychés de leur album *Rogue Monsters*. En exclusivité, vous aurez le plaisir de redécouvrir l'un des musiciens des Elvis Platinés dans une nouvelle formation fusion rock : *Le souffle du Larsen*.

Le dimanche 21, le plan changera d'ambiance et de couleur avec une programmation plus rock. C'est *The Bongo Hop* qui lancera la soirée avec des rythmes tantôt latins, tantôt afrofunk groove mais toujours fédérateurs. Nous poursuivrons la soirée avec *Delgres*, groupe de blues créole. Enfin, le festival se clôturera en beauté avec *Dimoné & Kursed*, qui nous immergera dans un univers élégant, poétique et rageur.

Les Elvis Platinés vous proposeront cette année encore de découvrir les talents d'outre atlantique sur un plateau dédié à la scène francophone canadienne en partenariat avec Musicaction. Quatre artistes seront présents et à découvrir pendant les 2 jours : *Emile Bilodeau*, révélation de l'année au Gala de l'ADISQ et révélation Chanson de Radio-Canada, *Chloé Breault*, parolière sensible, *LGS* (Le Groupe Swing), reconnus au Canada comme « les arnaqueurs de la musique traditionnelle » et *Joseph Edgar*, artiste influent du courant acadien.

Mais les Tranes Cévenoles c'est aussi faire vivre les



tout les lieux du village. Cette année nous inviterons le duo réunionnais *Bonbon Vodou*, qui distillera sa bonne humeur avec des chansons colorées sur la scène du Temple. De son côté *Fred Nevché*, poète rock marseillais, présentera une forme solo originale entre compositions et interprétations de textes de Jacques Prévert au Prieuré de Cézas. Un concert sera également proposé à l'église mais pour la programmation...SURPRISE !

Les Tranes Cévenoles, c'est aussi de l'Art de rue !

Pour cette 22^e édition ça ne sera pas moins de dix compagnies qui prendront Sumène d'assaut. Avec entre autres *Carnage Production* (burlesque muet) et les compagnies : *1 WATT* (« Nouvelles de Noone », découverte lors de la saison itinérante en février), *Anonima Teatro* (« Peels de Hut », aventures déjantées d'un chevalier dans l'erreur), *Tout en Vrac* (dialogue théâtral qui se termine en pugilat dans « La cuisinière »), *Dakipaya Danza* (un spectacle de danse qui dessine un parallèle entre l'univers des fileuses de soie et notre monde contemporain), *Le théâtre d'art et Déchets* (Histoire de Joblard, les déboires d'un homme qui veut se jeter à l'eau, ou encore *Garniouze* (interprétation modernisée des « Soliloques du pauvre » de Jehan Rictus).

Cette année encore nous accueillerons quelques compagnies OFF que nous vous laisserons découvrir prochainement en détails dans le programme.

Le Parc Lucie Aubrac restera réservé aux enfants : Bar à sirops, Atelier origami, Atelier fanzine et initiation à la lithographie (proposé par les Marseillais de « *l'Agent Troublant* »). Le dimanche matin, les traditionnelles initiations au yoga puis à la danse indienne seront proposées.

Vous pouvez soutenir l'association et le festival de plusieurs façons : en participant aux ateliers de scénographie participatifs à partir de début juillet à Sumène, en hébergeant chez vous le temps d'une nuit (ou deux) un ou plusieurs artistes ou techniciens ou en devenant bénévole pendant le festival !

Retrouvez la programmation dès à présent sur www.lestranes.org ou prenez contact avec l'association au 04 67 81 57 90 et contact@leselvis.org ou venez nous rencontrer à partir du 10 juin au Foyer des Jeunes de Sumène.

Cet agenda est élaboré à partir des informations que nous possédons en Mairie à la mi-mai, il n'est donc pas forcément exhaustif.

- **Vendredi 14 juin**, grande salle du Diguédan, assemblée Générale du Club de l'Amitié.
- **Vendredi 14 juin**, salle moyenne, dîner annuel de l'Association AGV.
- **Samedi 15 juin**, de 9h30 à 13h30, «A la découverte de l'environnement» avec Enzo Coadou, sortie organisée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Réservation nécessaire: 04 67 73 00 56.
- **Dimanche 16 juin**, à la halle de sport, tournoi de basket pour adultes, organisé par l'ASSE Basket.
- **Mardi 18 juin**, à 14h30, au Diguédan, atelier Mémoire.
- **Judi 20 juin**, à 18h30, à la Salle moyenne du Diguédan réunion publique en présence du Major Perez ou de son représentant, au sujet de la fermeture de la Gendarmerie
- **Samedi 22 juin**, fête de l'école publique en plein air et repli au Diguédan en cas de pluie.
- **Samedi 22 et dimanche 23 juin**, de 10h à 18h, au Prieuré de Cézas, journées du «Patrimoine des Pays et des Moulins». Avec le samedi 22 juin, à 17h, diaporama animalier, «La faune des forêts françaises» avec J-Pierre Frances, ancien de l'ONF. Et le **dimanche 23 juin**, à 17h, concert de jazz New Orléans avec le groupe «Entre Potes». Événement organisé par l'association Asphodèle-le-Prieuré.
- **Dimanche 23 juin**, au Diguédan, spectacle de fin d'année de l'Association Les Arts Danses.
- **Mardi 25 juin**, à 14h30, au Diguédan, atelier mémoire.
- **Vendredi 28 juin**, à partir de 19h (à confirmer) Feu de la St Jean - soirée champêtre avec duo musical organisée par l'ass. Toro Peña Castano.
- **Samedi 29 juin**, de 9h30 à 12h30, «Les papillons de jour» intervenant Daniel Bizet du COGard. Sortie organisée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Réservation nécessaire: 04 67 73 00 56.
- **Samedi 29 juin**, au Diguédan, les 60 ans de La Jeune Diane. Vide-grenier, concours de pétanque et de belote, pêche pour les enfants
- **Samedi 29 juin**, fête de l'école St Joseph en plein air et repli au Passit en cas de pluie.
- **Samedi 6 juillet**, au Diguédan, à 21h, «Bourougnan a un grain» avec Daniel Villanova, spectacle organisé par l'association Echanges Sumène-Quitinic. Ce spectacle sera précédé à 18h d'un apéritif musical.
- **Judi 11 juillet**, de 9h à 12h, «Balade ornithologique» avec Bérenger Rémy intervenant de la CCCGS. Sortie organisée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Réservation nécessaire: 04 67 73 00 56
- **Dimanche 13 juillet**, à 17h au Prieuré de Cézas, Concert de musique classique avec le duo Thémis (guitaristes), organisé par l'association Asphodèle-le-Prieuré.
- **Dimanche 14 juillet**, au Parc Lucie Aubrac et dans les jardins de la Mairie, Fête nationale, avec la Fanfare de Sumène, cérémonie suivie d'un vin d'honneur.
- **Mardi 16 juillet**, à 18h30, réunion PLU au Passit.
- **Vendredi 19 juillet**, atelier Qi Gong, voir page 16
- **Samedi 20 et dimanche 21 juillet**, au Plan et dans bien des lieux du village, les 22° Tranes Cévenoles organisées par l'association Les Elvis Platinés.
- **Judi 25 juillet**, de 9h30 à 13h30, «Quels sont ces arbres ? » avec Cristelina Fernandez de l'association Graine de Jade. Sortie organisée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Réservation nécessaire: 04 67 73 00 56.
- **Dimanche 28 juillet**, Ccourse de côte organisée par l'association ACAM.
- **Vendredi 2 août**, atelier Qi Gong, voir page 16
- **Lundi 5 août**, de 19h à 23h, «Balade nocturne au fil des étoiles» avec Cyril Rombaul, du Parc National des Cévennes. Sortie organisée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Réservation nécessaire: 04 67 73 00 56.
- **Mardi 6 et mercredi 7 août**, de 9h30 à 12h30, «Stage de découverte de la gravure» sur deux jours et pour les 8 à 14 ans, intervenante: Florence Hinneburg de l'association (19.1). Atelier organisé dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Réservation nécessaire: 04 67 73 00 56.
- **Mardi 13 août**, de 9h à 13h30, «A la découverte de l'environnement» avec Enzo Coadou. Sortie organisée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Réservation nécessaire: 04 67 73 00 56.
- **Du 14 au 18 août**, au Plan et dans les rues du village, Fête votive de Sumène, organisée par le Comité des Fêtes. Concerts, animations, jeux, avec le repas de l'amitié le dimanche 18 août au soir.
- **Judi 15 août**, dans le lit du Rieutord, à la tombée de la nuit, Feu d'artifice offert par la municipalité.
- **Dimanche 18 août**, à 17h au Prieuré de Cézas, musique et danse flamenco, avec «Tony, Matteo et Sylvie», organisé par l'association Asphodèle-le-Prieuré.
- **Samedi 24 août**, de 8h20 à 13h30, «Balade au fil de l'eau» avec Alain Canales du SIVU. Sortie organisée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Réservation nécessaire: 04 67 73 00 56.
- **Vendredi 30 août**, atelier Qi Gong, voir page 16
- **Mercredi 4 septembre**, de 9h à 19h, «Les oiseaux migrants» avec Bérenger Rémy CCCGS. Sortie organisée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Réservation nécessaire: 04 67 73 00 56.
- **Samedi 7 septembre**, au Diguédan, soirée "Hommage à Jean Laporte". Des contes avec Kamel Guennoun, Bernard Barbier et Patrick Rochedy et des lectures. Rendez-vous d'été: association «Les amis de Jeannot» en partenariat avec la municipalité.
- **Mardi 10 septembre**, à 14h30, au Diguédan, atelier Mémoire.
- **Samedi 14 septembre**, toute la journée à Brissac, Journée Intercommunale des Associations.
- **Samedi 14 et dimanche 15 septembre**, à 16h, au Prieuré de Cézas, «le mystère de Montserrat» Christophe Lombard et sa chorale, organisé par l'association Asphodèle-le-Prieuré. (Sur réservation)
- **Samedi 21 et dimanche 22 septembre**, de 10h à 18h, au Prieuré de Cézas, Journées du Patrimoine Européen. Avec le dimanche à 17h, concert «la Guiguinche», accordéon musique française, Guilhem Veger et C^{ie}. Organisé par l'association Asphodèle-le-Prieuré.



MARCHÉ

> A LA PLACETTE

Comme chaque année en raison des festivités de l'été (Transes Cévenoles et Fête votive) 2 marchés seront déplacés du Plan à la Placette :

- Mercredi 17 juillet
- Mercredi 14 août

État civil

Naissances : Ishak REMY, né le 03 mai 2019;

Nathan, CHEMINEAU ALAPHILIPPE, né le 5 mai 2019.

Mariages : Frédéric LAURENT et Laurence BARTHELEMY,
le 6 avril 2019.

Décès : Josette BARRAL, née CADOUL, le 20 février 2019

Irène SALLES, née GINESTIE, le 23 février 2019

Jean GUIBAL, le 4 mars 2019

Juliana ZANCHI DUCROS, le 1^{er} avril 2019

Simone BRUN, née DUCROS, le 8 avril 2019

Jean SALANÇON, le 28 avril 2019

André DURAND, le 8 mai 2019

Serge ROUZIES, le 11 mai 2019

Pierre GUERLUS, le 23 mai 2019.

A NNIVERSAIRE

IRÈNE - 100 ANS!

Le 12 Mai 1919, naissait au Val des Buis, Irène Itier. Son papa, Auguste dit Léon, était revenu infirme à la suite du naufrage de l'Amiral Magon, torpillé par un sous-marin au large de Salonique, en 1917.

Sa Maman, Léontine de la famille Olivier, venait de Cap de Côte.

1919, certes l'année de la Victoire, mais à quel prix : des dizaines de famille à Sumène pleuraient celui qui n'était pas revenu ou soignaient celui qui avait été blessé, comme Léon !

En 1923, arriva dans la famille, Jean (Itier), bien connu des Suménois!

Irène ira à l'école privée, à cette époque rue Pied de Ville, et ensuite, comme la majorité des filles à ce moment-là, commença sa vie d'ouvrière en 1932 : elle avait treize ans.

Le petit salaire ramené par ces toutes jeunes ouvrières était traditionnellement réservé à l'achat du pain, de l'huile et du savon pour toute la famille.

En 1937 elle rencontre celui qui sera le compa-



gnon de sa vie et le père de ses quatre enfants : Donatien Ayrolles.

Ensemble, ils vont habiter au Moulin d'Abric, affectueusement accueilli par Marie Triaire.

Donatien, son mari, s'en étant allé, elle ira, en 1993, vivre des jours paisibles chez ses deux filles, Paulette et puis actuellement Denise, près d'Uzès.

Ses 7 petits enfants et 8 arrière petits enfants ont joyeusement fêté leur centenaire bien-aimée, le 12 mai.

Belles journées heureuses à Irène, à l'aube de ce deuxième siècle commencé!



| Mairie de Sumène

04 67 81 30 05
Fax : 04 67 81 33 79
mairie-de-sumene@orange.fr
www.sumene.fr
Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Sauf mardi après-midi

| Numéros utiles

- L'ESCALE 04 67 81 32 73
escalesumene@orange.fr ; facebook.com/lescalesumene
- La Poste 04 67 81 30 57
- Trésor public (Le Vigan) 04 67 81 01 46
- Sous-préfecture 04 67 81 67 00
- Gendarmerie 17 ou 04 67 81 30 01
- Pompiers 18 ou 04 67 81 79 55
A partir d'un portable 112
- Samu 15
- Pharmacie Schoenig 04 67 81 35 60
- Médecin Dr Bonnel 04 13 35 03 78
- Infirmiers J.P. Veit 04 67 81 34 64
M. Paul 06 21 58 15 16
M. Gervais 04 67 81 48 34
- Kinésithérapeutes
L. Espig et A. Lapierre 04 67 81 34 85
J.P. Abric 04 67 71 22 80
- Ostéopathe L. Espig 06 49 34 31 70
- Assistante sociale 04 66 77 09 10
M^{me} Dauriac sur RDV le jeudi matin
- Maison de retraite 04 67 81 30 86
- Allo Meteo 08 92 68 02 30
- Fax - Photocopies : Tabac Presse 04 99 52 94 63
- Conciliateur de Justice 06 48 16 13 87
conciliateur.ndlr@orange.fr
- Correspondante Midi Libre Marie-Pierre Lezé 06 41 16 49 71
- Taxi Brignolo 04 67 82 82 05

| Point Web gratuit

A L'ESCALE (ancienne mairie)

| Permanences & rendez-vous

Permanence du maire : Jérôme Morali
le mardi de 14h à 18h sur rendez-vous
Permanence des adjoints sur rendez-vous

- 1^{re} Adjointe : Pascale Castanier
Présidente Commission
Economie-Finances
- Adjoint : Richard Leprovost
Président Commission
Communication-Démocratie locale
- Adjointe : Isabelle Boisson
Présidente Commission Vie sociale
- Adjoint : Gilbert Laurans
Président Commission
Urbanisme-Environnement
- Adjointe : Tania Mercereau
Présidente Commission
Culture-Sport-Tourisme

Nous vous remercions de préciser
l'objet du RDV afin de répondre
au mieux à votre demande.

• Conseillers départementaux

Secrétariat : 04 66 76 78 09
Martin Delord : martin.delord@gard.fr
Hélène Meunier : helene.meunier@gard.fr

DIRECTION DE LA PUBLICATION ET DE
LA RÉDACTION : PASCALE CASTANIER
ET ISABELLE BOISSON
COORDINATION, CONCEPTION, ILLUSTRATION,
RÉALISATION : ISABELLE COLLUMEAU
CRÉDITS PHOTO : P. CASTANIER, I. BOISSON,
IC, LES ASSOCIATIONS...
IMPRESSION : WILLIAM-AGR@ORANGE.FR
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ
TIRAGE : 1000 EXEMPLAIRES
DÉPOT LÉGAL JUIN 2019

| Prochain numéro

Particuliers, associations,
pour une publication dans le prochain
numéro : envoyez vos textes et photos
à « journalsumene@gmail.com »
ou déposez-les en mairie
avant le 20 septembre 2019.

Les fichiers en PDF ne sont pas
exploitables pour la mise en page,
merci de nous faire parvenir
les textes au format .doc, .txt ou .odt
et les images au format .jpg